



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Établissements scolaires de Seine-Saint-Denis :

Préservons la santé et le suivi pédagogique de nos élèves !

Tous les voyants sont au rouge écarlate en Seine-Saint-Denis. Le taux d'incidence se situe aujourd'hui autour de « 800 pour 100 000 habitants ». Cette situation se ressent sur le terrain comme le montre le focus mis ces derniers jours sur le lycée Eugène Delacroix de Drancy. De nombreux établissements comptent, ce lundi, de nombreuses fermetures de classes. Or, le ministre Blanquer semble oublier qu'avec sa réforme du lycée, un·e élève fait partie non seulement d'une classe mais aussi de groupes de spécialités : la fermeture des classes peut-elle alors suffire ?

Sur le terrain, les personnels se sentent abandonnés. Le nouveau protocole sanitaire sonne encore une fois comme une formule creuse. Les responsabilités sont renvoyées à une gestion locale. Devant l'accélération des fermetures de classes, la question se pose maintenant à l'échelle d'établissements entiers. Les personnels sont en colère car sur le terrain la gestion apparaît comme marquée par l'impréparation et coupée des réalités. De plus en plus d'équipes éducatives se mobilisent et usent de leur droit de retrait pour défendre leur santé mais également celle de leurs élèves, et de leurs parents.

Aucun enseignant·e, ni aucun personnel de vie scolaire, social ou administratif, ne souhaite la fermeture de son établissement ou de son école.

En Seine-Saint-Denis, nous savons le rôle que le service public d'éducation doit à une population en proie aux difficultés sociales et à la précarité. C'est le sens de notre mobilisation constante pour un plan d'urgence pour l'éducation dans notre département. Les 200 millions d'euros économisés par Jean-Michel Blanquer en début d'année nous seraient aujourd'hui d'un précieux secours.

Nous refusons cependant d'être pris au piège dans cette nouvelle posture du gouvernement qui instrumentalise les enjeux de l'éducation au service d'une politique de gestion de crise sanitaire. Nous exigeons que des mesures à la hauteur de la crise soient prises en urgence pour protéger la santé de toutes et tous et garantir le meilleur suivi de nos élèves. Sans ces mesures, les établissements finiront par fermer dans le désordre le plus complet et au prix de nombreuses contaminations. Notre département en payera à la fois le prix sanitaire et mais aussi pédagogique.

Il est impossible actuellement de renforcer d'avantage le protocole sanitaire sans alléger la présence dans les établissements. Pour nous l'enjeu est de garantir un suivi des élèves pour éviter les décrochages tout en protégeant la santé de chacun et de chacune :

- **Fermeture immédiate, jusqu'aux vacances scolaires, des établissements et écoles comptant des classes en éviction**
- **Maintien prioritaire des enseignements pour les publics à besoins spécifiques**
- **Déblocage d'une aide d'urgence aux familles pour permettre de compenser la non prise de repas en cantine**
- **Campagne de tests dans chaque école ou établissement comptabilisant des classes en éviction. Fermeture en cas d'impossibilité.**
- **Reconnaissance de tous les droits de retraits utilisés par nos collègues**

Saint-Denis, le 29 mars 2021